



www.sapscq.com



Communiqué pour affichage

Montréal, le 27 février 2017

À : Tous les membres du SAPSCQ-CSN

DE : Mathieu Lavoie, Président national

OBJET : Objets de visibilité

Chers membres,

Compte tenu de l'entente intervenue entre le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ-CSN) et le ministère de la Sécurité publique, nous vous demandons de **retirer tout objet de visibilité** en lien avec les moyens de pression mis en place par le SAPSCQ, tel que : casquettes, brassards et cocardes.

Nous aimerions vous remercier pour votre appui et particulièrement pour votre présence lors des différentes instances et actions de mobilisation qui ont eu lieu à travers cette négociation.

L'entente de principe sera présentée aux délégués lors du conseil syndical les 14 et 15 mars prochain et un calendrier des assemblées suivra sous peu.

Syndicalement,

Mathieu Lavoie
Président National

ML/mc